

XXXVIII ÈMES JOURNÉES DU DÉVELOPPEMENT DE L'ASSOCIATION TIERS-MONDE

POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT, ACTEURS ET ÉVALUATIONS

BORDEAUX, 31 MAI-2 JUIN 2023

Appel à communications



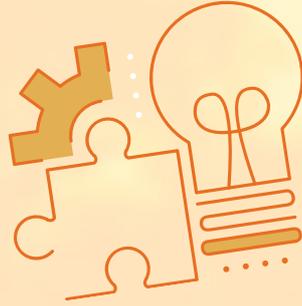
Les récentes décennies ont marqué la reconfiguration des politiques publiques à l'aune d'une logique évaluative. Élément-clé de la démocratie dans la mesure où l'évaluation vise à nommer, encadrer et orienter les actions poursuivies au vu de leur capacité à atteindre les objectifs fixés, elle peut toutefois devenir un carcan stérilisant si ses finalités et ses modalités ne font pas l'objet d'une délibération publique. Dans le cadre des politiques de développement, l'ensemble des pays s'est engagé dès le début du XXI^{ème} siècle dans un programme commun de développement, lors du sommet du « Millénaire » tenu à New York en 2000. Les Objectifs du millénaire pour le développement, aujourd'hui poursuivis dans le cadre des Objectifs du développement durable (ODD), dessinent les contours d'une action internationale au service du développement durable tant dans sa dimension sociale qu'environnementale. À la fois norme de développement instituée par des compromis multi-acteurs et instrument de régulation, ces objectifs encadrent l'action de multiples acteurs du développement. Les agences de coopérations multilatérales, bilatérales ou décentralisées, les États et leurs différentes institutions, mais aussi les Organisations non gouvernementales (ONG), les fondations, ou encore les entreprises privées et enfin les organisations de la société civile constituent autant de types d'acteurs du développement dont les intérêts et les logiques d'action sont loin d'être toujours concordants, voire parfois franchement contradictoires. Dans un tel contexte, comment se façonne l'action pour le développement ? Quels contours prend-elle ? Quelle place les logiques de l'évaluation prennent-elles dans ce paysage international et avec quels effets ?

L'évaluation est une activité sociale et une construction (en particulier culturelle et politique) qui mérite d'être interrogée en tant que telle. Véritable activité entrepreneuriale, l'évaluation des politiques publiques revêt des enjeux que l'on peut analyser en termes de construction sociale des marchés.

Plus largement, la question de l'évaluation interroge la conduite des politiques de développement et l'implication des différents acteurs. François Perroux avait bien étayé l'idée que le développement ne pouvait être lu en dehors des acteurs du développement qui le font, et différents travaux se consacrent à une analyse critique de ce qui est précisément nommé le développement. Rejetant aussi bien les modèles économiques statiques de l'équilibre de marché, que ceux structurels mécanistes, ils intègrent dans leur réflexion le rôle des agents dans le processus de développement (les États bien sûr, mais aussi les institutions internationales, les organisations non gouvernementales, les médias, etc.), afin d'en faire ressortir leur rôle et leur capacité à agir. Ces capacités sont définies par leur champ d'expériences, leur champ des possibles, et leur champ des pouvoirs. Le premier est relatif au projet de l'acteur, à son histoire et au contenu de son projet. Le deuxième renvoie à l'évaluation des fins et des moyens que l'acteur peut mettre en œuvre. Le troisième, enfin, se réfère à la capacité d'influence et de contraintes que l'acteur peut exercer sur les choses et sur les autres acteurs.

Les XXXVIII^{èmes} journées de l'ATM, co-organisées par l'UMR 6060 CNRS, [Bordeaux Science Economique](#) (BSE), l'Université de Bordeaux, l'UMR CNRS 5319 [Passages](#), l'Université de Bordeaux- Montaigne et le [LAM](#), Sciences Po Bordeaux, se proposent d'articuler la réflexion sur les politiques de développement, les acteurs qui participent à leur élaboration, et les mécanismes d'évaluation qui valident ou invalident ces politiques.

Les Ateliers



- Les propositions de communication pourront relever de champs disciplinaires variés (anthropologie, aménagement et urbanisme, démographie, droit, économie, gestion, sociologie, sciences politiques, géographie, histoire, ...).
- Elles préciseront, en deux pages maximum, la problématique, la méthodologie et le cadre d'analyse, les résultats attendus, et les principaux éléments bibliographiques.
- Elles pourront porter sur des aspects théoriques, empiriques, ou méthodologiques, et devront interroger l'articulation entre les politiques de développement, les acteurs du développement et les méthodes d'évaluation.
- Les propositions pourront être rédigées en français, en anglais ou en espagnol.
- Les présentations orales se feront uniquement en français ou en anglais.
- Le respect de ces consignes conditionne l'examen de toute proposition par le comité scientifique.
- Les thématiques suivantes constituent les axes dans lesquels les propositions doivent s'inscrire. Les propositions peuvent être transversales à plusieurs thématiques.

A/ Les politiques de développement face aux défis du développement durable

Object complexe et multidimensionnel, le développement durable nous pousse à nous interroger sur les contradictions de nos modèles de croissance et aux multiples défis du développement. Il nous interpelle sur la question des finalités du développement, sur les interactions entre croissance, développement et leurs différentes composantes : économique, sociale et environnementale. La session interrogera les politiques de développement mises en œuvre et les trajectoires de développement qu'elles contribuent à façonner.

- A1. Croissance et environnement**
- A2. Adaptation/ atténuation du changement climatique dans les politiques de développement**
- A3. Préservation de la biodiversité**
- A4. Transition énergétique et accès à l'énergie**
- A5. Politiques urbaines**
- A6. Politiques agricoles et rurales**
- A7. Politiques sociales et soutenabilité**

C/ Complémentarité entre les piliers sociaux, économiques et environnementaux

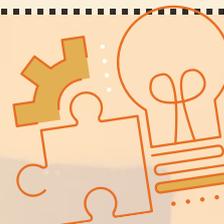
Cette session se focalisera sur les complémentarités ou les contradictions-ambiguïtés des relations entre les différentes sphères du développement durable.

- C1. Priorisation, hiérarchisation entre les objectifs du développement durable**
- C2. Interactions et conflits entre les sphères du développement durable**
- C3. Humanités environnementales et développement**
- C4. Systèmes socio-écologiques, multi-dimensionnalité, espace et temps du développement**

B/ Les politiques de développement face aux inégalités

Les inégalités interrogent les modèles de développement, mais aussi ceux du développement durable. Diverses politiques visent à lutter contre la pauvreté et les inégalités. Il s'agira, dans cette session, d'examiner leur contribution.

- B1. Santé et couverture santé universelle**
- B2. Marché du travail et assurances sociales**
- B3. Politiques fiscales et redistribution**
- B4. Education et renforcement des capacités**
- B5. Protection sociale formelle et informelle**
- B6. Politique d'inclusion financière**



D/ Articulation entre politiques nationales et politiques internationales

Le développement durable est porté par un agenda international. Mais quelle est la place des politiques nationales ? La globalisation ne remet pas totalement en cause le rôle de l'Etat et les politiques nationales. Les communications interrogeront l'articulation entre les choix de politiques nationales et l'agenda international.

- D1. Spécialisations agricoles et commerce international**
- D2. Labelisation : filières et produits**
- D3. Les approches filières au service du développement**
- D4. Rapports de pouvoir entre acteurs nationaux et internationaux**
- D5. Rôle de l'Etat pour le développement et l'insertion internationale**
- D6. Rôle de l'Etat dans la définition des politiques nationales**

E/ Quels rôles pour les stratégies des entreprises dans les politiques de développement et quelles évaluations de leurs effets

Les entreprises sont des acteurs majeurs du développement. Il s'agit donc d'interroger leurs politiques, notamment en matière de responsabilité sociale et environnementale, et les évaluations de cette responsabilité.

- E1. Responsabilité sociale et environnementale des entreprises**
- E2. Commerce équitable**
- E3. Politiques territoriales**
- E4. Zones franches**
- E5. Licence to operate**

G/ Les indicateurs de développement : normes et instruments de régulation des politiques et programmes de développement

Le développement, objet pluriel et complexe est aujourd'hui évalué dans le cadre des objectifs du développement durable. Quel que soit le domaine du développement considéré, la capacité à s'interroger sur la pertinence et les limites des indicateurs retenus joue un rôle clé dans le pilotage de la politique internationale de développement. Les communications veilleront à articuler une réflexion autour de l'évaluation et des indicateurs de développement.

- G1. Questionnement de la liste des ODD et de leurs cibles, analyse des interactions**
- G2. Systèmes d'information et production de données**
- G3. Pertinence des indicateurs dans les contextes**
- G4. Influence des indicateurs sur la définition et la mise en œuvre des politiques nationales**

F/ Place et rôle des ONG dans les processus de développement

Les ONG, sont comme les entreprises, des acteurs désormais au cœur du développement. Comment envisagent-elles l'évaluation des projets qu'elles mènent ? Ces projets sont-ils dictés par un marché du développement, tout comme les modalités d'évaluation ?

- F1. Le marché du développement et la place des ONG**
- F2. L'influence du contexte de mise en œuvre des projets**
- F3. Le rôle des normes d'évaluation dans le cadrage des projets**
- F4. Optique projets versus optique programmes**
- F5. Le développement et l'humanitaire**
- F6. ONG et société civile**
- F7. Evolution des pratiques d'évaluation**

H/ Questions de genre dans l'évaluation et les politiques de développement

Les questions de genre sont désormais essentielles dans toute évaluation, comme dans toute politique de développement. Elles ne se résument pas à intégrer cette dimension de manière complémentaire aux projets ou politiques, mais à en tenir compte dès leur conception. Le genre interroge aussi les méthodes d'évaluation qui souvent reposent sur un modèle hiérarchique entre acteurs du terrain et experts de l'évaluation. Les communications porteront soit sur le rôle de la dimension genre dans la construction des projets et politiques, soit sur leur rôle dans les méthodes d'évaluation.

- H1. Rapports sociaux de genre et intersectionnalité dans les politiques de développement**
- H2. Autonomisation et nouveaux enjeux des politiques de développement**
- H3. Rôle du genre dans l'évaluation**

I/ Histoire de l'évaluation

Les communications porteront une réflexion théorique et historique sur les transformations de long terme de l'évaluation dans le champ du développement, en cherchant à comprendre et donner sens aux relations changeantes entre gouvernance, savoirs et pouvoirs.

I1. L'évaluation et le savoir dans les politiques de développement

I2. Rapports de pouvoir et changement dans l'évaluation des politiques de développement

I3. Evaluation et gouvernance du développement : quelles imbrications ?

K/ Pourquoi procéder à l'évaluation ?

Élément-clé de la démocratie, l'évaluation peut pourtant devenir un carcan si ses finalités ne sont pas discutées. Il s'agit alors d'interroger plus directement la logique de l'évaluation et son utilité. L'évaluation peut servir une logique d'efficacité, mais se situe aussi dans un rapport de force tant elle est imposée aux acteurs ; elle peut participer à la mise en concurrence des différents acteurs ; même créer un marché de l'aide, de la consultance et finalement du développement, etc. Interroger le pourquoi de l'évaluation nous amène à questionner les objectifs mêmes du développement, entre logique de la performance et éthique du développement, au service du renforcement des droits humains.

K1. Impacts de l'évaluation sur le développement ?

K2. Évaluation et démocratie

K3. Éthique de l'évaluation

J/ Les méthodes d'évaluation en question

Les méthodes d'évaluation connaissent une mode. Derrière la dernière méthode à la mode se dissimule de nombreux enjeux : la place du quantitatif par rapport au qualitatif, le caractère objectif et subjectif de l'évaluation, le rôle de la participation de ceux qui sont évalués, etc.

En effet, l'évaluation des systèmes complexes auxquels les études sur le développement sont confrontées n'est pas sans poser des difficultés méthodologiques et épistémologiques (causalités circulaires, causalités multiples, effets de seuil, multiples dynamiques à l'œuvre) qu'il convient de traiter dans des cadres méthodologiques pluriels, interdisciplinaires et co-construits.

J1. Quantitatif, qualitatif et méthodes mixtes d'évaluation

J2. L'évaluation et son contexte

J3. Évaluation ou expérimentation

J4. Participation des bénéficiaires et empowerment

J5. Peut-on croire à l'objectivité en matière d'évaluation ?



Comité d'organisation

- **ATM** : Jean Brot
- **BSE** : Eric Berr, Claire Gondard-Delcroix, André Meunié
- **PASSAGES** : Jérôme Ballet, Aurélie Carimentrand, Isabelle Gobatto, Abdourahmane Ndiaye
- **LAM** : Jean-Philippe Berrou
- **IRD** : Alain Piveteau



Calendrier

- Date limite d'envoi des propositions de communication :
25 novembre 2022
- Date de la décision du comité scientifique :
13 janvier 2023
- Date limite d'inscription et d'envoi des communications retenues :
31 mars 2023



Soumission Par mail

jerome.ballet@u-bordeaux.fr
 claire.gondard-delcroix@u-bordeaux.fr
 jean-brot@orange.fr



Comité scientifique

Denis **Acclassato** (Université Abomey-Calavi)
 Philippe **Adair** (Université Paris-Est Créteil)
 Désiré **Avom** (Université de Yaoundé)
 Genowefa **Blundo Canto** (CIRAD)
 Bruno **Boidin** (Université de Lille)
 Céline **Bonnefond** (Université Grenoble Alpes)
 Arnaud **Bourgain** (Université du Luxembourg)
 Thibaud **Deguilhem** (université Paris Cité)
 Yankou **Diasso** (Université Thomas Sankara)
 Isabelle **Droy** (IRD)
 Catherine **Figuière** (Université Grenoble-Alpes)
 Tom **de Herdt** (Université d'Anvers)
 Hubert **Gérardin** (Université de Lorraine)
 Vincent **Géronimi** (Université de Versailles Saint Quentin)
 Isabelle **Guérin** (IRD)
 Laetitia **Guilhot** (Université de Grenoble-Alpes)
 Elisabeth **Hofmann** (Université Bordeaux-Montaigne)
 Francis **Kern** (Université de Strasbourg)
 Jean-Marcel **Koffi** (Université de Bouaké)
 Fabienne **Leloup** (Université Catholique de Louvain)

Serge **Lida** (Université Houphouët-Boigny Abidjan)
 Kevin **Lompo** (Université Thomas Sankara Ouagadougou)
 Claire **Mainguy** (Université de Strasbourg)
 Lucile **Marchand** (université de Perpignan)
 Kamala **Marius** (Université Bordeaux-Montaigne)
 Célestin **Mayoukou** (Université de Rouen)
 Catherine **Mercier-Suissa** (Université de Lyon)
 Thierry **Montalieu** (Université d'Orléans)
 Kako **Nukukpo** (Université de Lomé)
 Thierry **Pairault** (CNRS EHESS)
 Laurent **Parrot** (CIRAD)
 Jacques **Poirot** (université de Lorraine)
 Benoit **Prevost** (Université Paul Valéry Montpellier 3)
 Béatrice **Quenault** (Université de Rennes 2)
 Katia **Radja** (Observatoire VSO)
 Holimalala **Randriamanampisoa** (Université d'Antananarivo)
 Mahefasoa **Randrianalijaona** (Université d'Antananarivo)
 Mohamed **Rigar** (Université de Marrakech)
 Pascal **Tozzi** (Université Bordeaux-Montaigne)
 Stéphanie **Treillet** (Université Paris-Nord)
 Claire **Zanuso** (AFD)

